CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

RAPPORT FINANCIER

31 MARS 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8 - 9
Notes complémentaires	10 - 16
Annexes	
Annexe A - Subventions	17
Annexe B - Programmes d'aide	17

Aubé
Anctil
Pichette
& Associés

Comptables professionnels agréés | Société en nom collectif

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.** (la « corporation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la corporation au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est la cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC. tire des produits provenant de dons, vente de vêtements, repas et activités dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC. et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mars 2025 et 2024, de l'actif à court terme aux 31 mars 2025 et 2024, et de l'actif net aux 1er avril 2023 et 2024 et 31 mars 2024 et 2025. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

5300, boul. des Galeries, bur. 200 Québec (Québec) G2K 2A2 Tél.: **418 622-4804** Téléc.: 418 622-2681
965, boul. Mgr-de-Laval, bur. 200 Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 0E9 Tél.: **418 435-3076** Téléc.: 418 435-2892
505, rue Saint-Étienne, bur. 220 La Malbaie (Québec) G5A 1H5 Tél.: **418 202-3076** Téléc.: 418 202-3700

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la corporation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la corporation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la corporation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la corporation;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la corporation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la corporation à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés
Société en nom collectif [1]

Baie-Saint-Paul (Québec)
Le 11 juin 2025

[1] Par Sébastien Roy, CPA auditeur

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
Produits		
Subventions (annexe A)	604 044 $	509 234 $
Dons et commandites	338 126	744 965
Loyers	34 820	34 035
Vente de vêtements	106 539	122 603
Repas, activités et services	121 072	112 893
Revenus d'intérêts	35 783	31 100
Amortissement des apports reportés	14 489	14 764
	1 254 873	1 569 594
Charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	37 808	37 526
Animation de projets	6 470	6 087
Assurances	21 571	9 762
Électricité et chauffage	16 739	14 884
Entretien et réparations	131 360	33 498
Essence, entretien et réparations du matériel roulant	2 307	2 532
Frais de déplacements	12 066	14 729
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	(2 667)
Hébergement temporaire	38 846	-
Honoraires professionnels	7 108	5 897
Papeterie et frais de bureau	10 145	10 934
Programmes d'aide (annexe B)	191 193	619 983
Repas et activités sociales	96 738	111 858
Salaires et charges sociales	587 761	512 900
Taxes et permis	5 342	1 042
Télécommunications	7 765	6 277
	1 173 219	1 385 242
Excédent des produits sur les charges	81 654 $	184 352 $

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	Investi en immobilisations corporelles	En affectations internes (note 10)	Non affecté	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	184 356 $	662 724 $	129 925 $	977 005 $	792 653 $
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(23 319)	-	104 973	81 654	184 352
Investissement en immobilisations corporelles	10 706	-	(10 706)	-	-
Affectations internes (note 10)	-	13 637	(13 637)	-	-
SOLDE À LA FIN	171 743 $	676 361 $	210 555 $	1 058 659 $	977 005 $

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	81 654 $	184 352 $
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés	(14 489)	(14 764)
Amortissement des immobilisations corporelles	37 808	37 526
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	-	(2 667)
	104 973	204 447
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 3)	369 004	59 242
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	473 977	263 689
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 706)	(119 192)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	4 000
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(10 706)	(115 192)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, soit les flux de trésorerie liés à l'activité de financement	-	41 126
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	463 271	189 623
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	971 527	781 904
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 434 798 $	971 527 $
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	496 047 $	47 952 $
Placements temporaires	938 751	923 575
	1 434 798 $	971 527 $

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

BILAN

AU 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	496 047 $	47 952 $
Placements temporaires (note 4)	938 751	923 575
Comptes clients et autres créances (note 5)	60 513	39 676
Subventions à recevoir	8 036	6 844
Frais payés d'avance	8 859	9 250
TOTAL DE L'ACTIF À COURT TERME	1 512 206	1 027 297
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	346 386	373 488
TOTAL DE L'ACTIF	1 858 592 $	1 400 785 $

Pour le conseil d'administration :

Claudia Martineau, administrateur

Lyne Harvey, administrateur

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

BILAN

AU 31 MARS 2025

	2025	2024
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	98 500 $	75 621 $
Prêt remboursable à demande, sans intérêts	10 000	10 000
Apports perçus d'avance (note 8)	516 790	149 027
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	625 290	234 648
APPORTS REPORTÉS (note 9)	174 643	189 132
TOTAL DU PASSIF	799 933	423 780
ACTIFS NETS		
Investi en immobilisations corporelles	171 743	184 356
En affectations internes	676 361	662 724
Non affecté	210 555	129 925
TOTAL DES ACTIFS NETS	1 058 659	977 005
TOTAL DU PASSIF ET DES ACTIFS NETS	1 858 592 $	1 400 785 $

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

1 - STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La corporation est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ses activités sont sans but lucratif et visent le maintien et l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, des personnes en perte d'autonomie, des personnes qui vivent de l'instabilité résidentielle ou en situation de pauvreté.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La corporation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilisation des produits

La corporation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les produits de location provenant de contrats de location-exploitation sont inclus dans les résultats selon une formule linéaire sur la durée du bail.

Les autres revenus sont constatés lorsque les produits sont livrés ou que les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale

La corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la corporation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

La corporation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements temporaires, des comptes clients, des billets à recevoir et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus et du prêt remboursable à demande.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	4 %
Matériel informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Mobilier et équipement	20 %

Actif net investi en immobilisations corporelles

La corporation a convenu de grever d'une affectation interne le montant de l'actif net investi en immobilisations corporelles.

Apports reçus sous forme de biens et services

Les bénévoles consacrent environ 4 797 heures par année à aider la corporation dans la poursuite de ses activités. De plus, la corporation bénéficie de certains biens fournis gratuitement par la population et des entreprises privées. Ces biens ont trait à la fourniture de denrées non périssables pour les personnes défavorisées. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces apports, les biens et services décrits ci-dessus ne sont pas constatés dans les états financiers.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

3 - VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes clients et autres créances	(20 837) $	(5 342) $
Subventions à recevoir	(1 192)	(2 989)
Frais payés d'avance	391	1 159
Créditeurs	22 879	25 495
Apports perçus d'avance	367 763	40 919
	369 004 $	59 242 $

4 - PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2025	2024
Compte épargne, 2,65 %	538 751 $	523 575 $
Dépôt à terme, 4,25 %, échéant en août 2025	400 000	400 000
	938 751 $	923 575 $

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2025	2024
Clients	4 642 $	7 719 $
Sommes à recevoir de l'État	54 934	30 832
Billets à recevoir, sans intérêts	937	1 125
	60 513 $	39 676 $

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur nette	2024 Valeur nette
Terrain	6 100 $	- $	6 100 $	6 100 $
Bâtiment	656 014	402 023	253 991	264 574
Matériel informatique	28 038	15 186	12 852	6 155
Matériel roulant	57 725	26 409	31 316	44 737
Mobilier et équipement	204 754	162 627	42 127	51 922
	952 631 $	606 245 $	346 386 $	373 488 $

7 - CRÉDITEURS

	2025	2024
Fournisseurs et frais courus	98 500 $	75 614 $
Sommes à remettre à l'État	-	7
	98 500 $	75 621 $

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

8 - APPORTS PERÇUS D'AVANCE

Les apports perçus d'avance correspondent à des montants reçus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur et destinés à couvrir les dépenses afférentes à des projets spécifiques des exercices subséquents. Les montants reportés au 31 mars 2025 ainsi que les variations survenues se détaillent comme suit :

	2025	2024
Aide matérielle	10 412 $	7 672 $
Aide Partage	96 325	106 614
Fonds Jeunesse Bauer	19 084	21 197
Fonds Jeunesse Desjardins	656	781
Fonds soins palliatifs	11 766	12 357
Potagers partagés Charlevoix	406	406
Banques alimentaires du Québec	357 300	-
Subvention ITMAV	20 841	-
	516 790 $	149 027 $

	2025	2024
Solde au début	149 027 $	108 108 $
Apports de l'exercice	544 854	73 058
Montant viré aux produits	(156 251)	(32 139)
Solde à la fin	516 790 $	149 027 $

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles découlent de subventions et commandites obtenues au cours des années pour l'achat d'équipement et de matériel roulant. Ces subventions sont virées graduellement aux produits sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles en cause.

Les soldes au 31 mars 2025 ainsi que les variations survenues sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	189 132 $	162 770 $
Apports de l'exercice	-	41 126
Montant viré aux produits	(14 489)	(14 764)
Solde à la fin	174 643 $	189 132 $

10 - AFFECTATIONS INTERNES

Depuis juin 2009, les administrateurs ont convenu de réserver l'excédent (ou combler l'insuffisance) des sommes recueillies sur les montants utilisés afin de soutenir les activités futures de la Moisson. Il en va de même pour la joujouthèque pour laquelle l'excédent (l'insuffisance) des produits sur les charges d'un exercice s'ajoutent (diminuent) le montant affecté pour ce service.

Par ailleurs, un montant de 6 000 $ a été affecté par les administrateurs pour la rénovation du bâtiment.

Les soldes des affectations internes se détaillent comme suit au 31 mars 2025 :

	2025	2024
Aide alimentaire	466 457 $	458 830 $
Hébergement d'urgence temporaire	50 000	50 000
Joujouthèque et vêtements	13 904	13 894
Matériel roulant	60 000	60 000
Rénovation du bâtiment	72 000	66 000
Transformation alimentaire	14 000	14 000
	676 361 $	662 724 $

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la corporation est exposée au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la corporation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La corporation est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus et son prêt remboursable à demande.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la corporation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la corporation est principalement lié aux comptes clients, aux billets à recevoir et aux subventions à recevoir.

CENTRE COMMUNAUTAIRE PRO-SANTÉ INC.

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
Bureau de la députée	- $	10 006 $
Centraide Québec et Chaudière-Appalaches		
Fonctionnement général	92 500	52 500
Fonds de mise à niveau	45 000	-
CIUSSS de la Capitale-Nationale		
Soutien des organismes communautaires	282 946	271 077
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)	28 000	121 317
PAII - Volet 2	40 900	-
Programme vers un chez-soi	60 250	-
Emploi-Québec	32 664	31 544
Emploi et Développement social Canada		
Emplois d'été Canada	-	4 246
Secrétariat aux aînés du Ministère de la Santé et des services sociaux (ITMAV)	6 784	-
MRC de Charlevoix	-	3 544
Ville de Baie-Saint-Paul	15 000	15 000
	604 044 $	509 234 $
ANNEXE B - PROGRAMMES D'AIDE		
Aide alimentaire	30 202 $	35 623 $
Aide Partage	19 575	19 271
Banque alimentaire du Québec	119 400	-
Fonds Jeunesse Bauer	2 141	1 489
Fonds Jeunesse Desjardins	3 465	2 269
Fonds Sécurité alimentaire Charlevoix-Ouest	153	442
Fonds d'aide matérielle	15 166	16 318
Fonds d'aide pour les sinistrés	500	544 333
Fonds soins palliatifs	591	196
Potagers partagés Charlevoix	-	42
	191 193 $	619 983 $